

## **Financement des projets en 2027, année de « La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse »**

Durant cette année 2027 exceptionnelle, qui verra se tenir « La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse » (lcdf27), la Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices de la Loterie Romande maintiendra son soutien aux acteurs et actrices culturel.les qui la sollicitent régulièrement et procédera au même examen minutieux et bienveillant de l'ensemble des dossiers reçus, ceci pour l'ensemble du territoire cantonal et dans tous les domaines de soutien.

La programmation de lcdf27 est déjà en partie financée par les bénéfices de la Loterie Romande. En effet, l'Etat de Neuchâtel par les fonds du FAC LoRo (fonds d'attribution cantonal de la Loterie Romande) a accordé un montant de CHF 2.5 millions pour l'organisation de cette manifestation d'envergure.

Toutefois, exceptionnellement, les projets qui seront retenus par lcdf27 auront également la possibilité de déposer une demande de contribution directement auprès de la Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices de la Loterie Romande. Cette dernière a en effet décidé de consacrer une partie de ses réserves financières au soutien d'événements proposés dans le cadre de cette magnifique aventure que sera la première édition d'une Capitale culturelle suisse.

Ces ressources permettront donc un financement complémentaire à celui apporté par l'organisation de lcdf27. Par cette stratégie, la Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices de la Loterie Romande réaffirme son engagement en faveur de la culture dans le canton de Neuchâtel, l'un de ses domaines de soutien. Fidèle à ses valeurs et à sa mission, attachée à celles et ceux qui font vivre l'art, qui suscitent la curiosité, qui génèrent des émotions collectives et qui permettent à la population de tout le canton de vivre une riche palette d'événements culturels, la Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices de la Loterie Romande est consciente de l'importance de son soutien, souvent essentiel pour de nombreux projets. Dans le contexte de cette année 2027 extraordinaire, elle aura donc le souci que personne ne soit prétérité et répondra présent pour contribuer au succès de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse !

Renseignements complémentaires auprès du secrétariat de la Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices de la Loterie Romande : + 41 32 931 14 04 ou [ariane.gerber@orne.ch](mailto:ariane.gerber@orne.ch)

Le Locle, décembre 2025